



Les salariés et leur fiche de paie

Ifop pour Securex



ASV N° 113357

Contact Ifop :

Anne-Sophie Vautrey

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

OCTOBRE 2015

Sommaire

- 1 - La méthodologie	2
- 2 - Les résultats de l'étude.....	5
La fréquence de consultation de son bulletin de salaire au cours des 12 derniers mois	6
La constatation d'erreurs sur son bulletin de salaire au cours des 12 derniers mois	8
La confiance à l'égard de son employeur pour intégrer convenablement les nouvelles réglementations en matière de droit du travail	10
La date de versement du salaire	12

- 1 -

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour Securex

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1000** personnes, représentatif de la population salariée active française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, secteur d'activité) après stratification par région.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 1^{er} au 5 octobre 2015.

Retrouvez gracieusement les sondages et analyses publiés de l'Ifop sur :

Nos applications mobiles



Android



iPhone / iPad

Notre site Internet



www.ifop.com

Les réseaux sociaux



@IfopOpinion



Ifop Opinion

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
<i>Si le pourcentage trouvé est...</i>						
<i>Taille de l'échantillon</i>	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
2 000	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8
4 000	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
5 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
6 000	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
8 000	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	1,1
10 000	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9	1,0

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

- 2 -

Les résultats de l'étude

La fréquence de consultation de son bulletin de salaire au cours des 12 derniers mois

Question : Personnellement, à quelle fréquence avez-vous consulté votre fiche de paie au cours des douze derniers mois ?

	Ensemble (%)
• Tous les mois ou presque	85
• Environ un mois sur deux	7
• Deux à trois fois par an	5
• Une fois par an	1
• Jamais	2
TOTAL	100

La fréquence de consultation de son bulletin de salaire au cours des 12 derniers mois

	Tous les mois ou presque (%)	Environ un mois sur deux (%)	Deux à trois fois par an (%)	Une fois par an (%)	Jamais (%)
ENSEMBLE	85	7	5	1	2
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)					
Homme	87	6	4	1	2
Femme	85	7	5	2	1
AGE DE L'INTERVIEWE(E)					
18 à 34 ans	86	7	3	2	2
35 à 49 ans	83	7	6	2	2
50 ans et plus	90	6	4	-	-
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)					
Profession libérale, cadre supérieur	76	8	10	2	4
Profession intermédiaire	87	7	5	-	1
Employé	85	7	4	2	2
Ouvrier	92	5	2	1	-
SECTEUR					
Industrie	89	5	4	1	1
Construction	89	2	4	-	5
Commerce, transport	82	10	4	2	2
Services	88	5	4	2	1
Administration	83	7	7	1	2
TAILLE					
Moins de 20 salariés	85	5	6	2	2
20 à 49 salariés	86	10	3	-	1
50 à 249 salariés	87	4	5	1	3
250 salariés et plus	85	7	5	2	1
REMUNERATION BRUTE ANNUELLE					
Moins de 20,000 euros	89	4	4	1	2
De 20,000 à moins de 30,000 euros	87	6	5	1	1
De 30,000 à moins de 40,000 euros	80	13	4	3	-
40,000 euros et plus	85	7	6	1	1
REGION					
Région parisienne	79	11	7	1	2
Province					
Nord est	87	7	4	2	-
Nord ouest	86	7	4	2	1
Sud ouest	87	5	6	-	2
Sud est	89	3	4	2	2
CATEGORIE D'AGGLOMERATION					
Communes rurales	85	7	5	2	1
Agglomération de 2 à 20000 hab.	90	6	3	1	-
Agglomération de 20 à 100000 hab.	86	6	6	1	1
Agglomération de 100000 hab. et plus	87	5	4	2	2
Agglomération parisienne	78	11	8	1	2
CONSTATATION D'ERREURS SUR SON BULLETIN DE SALAIRE					
Oui					
A plusieurs reprises	92	4	3	-	1
Une fois	90	6	2	1	1
Non					
	83	7	6	2	2

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

La constatation d'erreurs sur son bulletin de salaire au cours des 12 derniers mois

Question : Au cours des douze derniers mois, avez-vous constaté des erreurs dans votre fiche de paie (concernant par exemple le montant de votre salaire, les cotisations prélevées, le nombre d'heures travaillées, les jours de congés payés, le remboursement de vos notes de frais) ?

	Ensemble (%)
TOTAL Oui	33
• Oui, à plusieurs reprises	16
• Oui, une fois	17
• Non, jamais	67
TOTAL.....	100

La constatation d'erreurs sur son bulletin de salaire au cours des 12 derniers mois

	TOTAL Oui (%)	Oui, à plusieurs reprises (%)	Oui, une fois (%)	Non, jamais (%)
ENSEMBLE	33	16	17	67
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)				
Homme	35	18	17	65
Femme	31	14	17	69
AGE DE L'INTERVIEWE(E)				
18 à 34 ans	39	20	19	61
35 à 49 ans	28	13	15	72
50 ans et plus	33	16	17	67
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)				
Profession libérale, cadre supérieur	29	13	16	71
Profession intermédiaire	32	16	16	68
Employé	30	13	17	70
Ouvrier	44	24	20	56
SECTEUR				
Industrie	35	13	22	65
Construction	36	24	12	64
Commerce, transport	42	23	19	58
Services	33	16	17	67
Administration	25	11	14	75
TAILLE				
Moins de 20 salariés	25	12	13	75
20 à 49 salariés	29	16	13	71
50 à 249 salariés	42	23	19	58
250 salariés et plus	34	15	19	66
REMUNERATION BRUTE ANNUELLE				
Moins de 20,000 euros	32	19	13	68
De 20,000 à moins de 30,000 euros	37	17	20	63
De 30,000 à moins de 40,000 euros	30	11	19	70
40,000 euros et plus	33	17	16	67
REGION				
Région parisienne	32	18	14	68
Province	34	16	18	66
Nord est	39	20	19	61
Nord ouest	32	15	17	68
Sud ouest	32	16	16	68
Sud est	31	13	18	69
CATEGORIE D'AGGLOMERATION				
Communes rurales	31	19	12	69
Agglomération de 2 à 20000 hab.	39	12	27	61
Agglomération de 20 à 100000 hab.	31	15	16	69
Agglomération de 100000 hab. et plus	34	16	18	66
Agglomération parisienne	30	17	13	70
FREQUENCE DE CONSULTATION DE SON BULLETIN DE SALAIRE				
Tous les mois ou presque	35	17	18	65
Environ un mois sur deux	28	11	17	72
Deux à trois fois par an	16	10	6	84
Une fois par an / jamais (*)	18	4	14	82

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

La confiance à l'égard de son employeur pour intégrer convenablement les nouvelles réglementations en matière de droit du travail

Question : De manière générale, avez-vous confiance en votre employeur pour intégrer convenablement les nouvelles réglementations en matière de droit du travail ?

	Ensemble (%)
TOTAL Confiance	79
• Tout à fait confiance	25
• Plutôt confiance	54
TOTAL Pas confiance	21
• Pas vraiment confiance	17
• Pas du tout confiance	4
TOTAL.....	100

La confiance à l'égard de son employeur pour intégrer convenablement les nouvelles réglementations en matière de droit du travail

	TOTAL Confiance	Tout à fait confiance	Plutôt confiance	TOTAL Pas confiance	Pas vraiment confiance	Pas du tout confiance
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
ENSEMBLE	79	25	54	21	17	4
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)						
Homme	81	26	55	19	16	3
Femme	77	24	53	23	18	5
AGE DE L'INTERVIEWE(E)						
18 à 34 ans	76	24	52	24	20	4
35 à 49 ans	81	27	54	19	14	5
50 ans et plus	80	23	57	20	18	2
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)						
Profession libérale, cadre supérieur	78	31	47	22	18	4
Profession intermédiaire	82	27	55	18	15	3
Employé	83	26	57	17	15	2
Ouvrier	71	17	54	29	21	8
SECTEUR						
Industrie	79	27	52	21	17	4
Construction	71	15	56	29	24	5
Commerce, transport	79	22	57	21	15	6
Services	76	26	50	24	21	3
Administration	83	26	57	17	14	3
TAILLE						
Moins de 20 salariés	81	31	50	19	16	3
20 à 49 salariés	80	25	55	20	14	6
50 à 249 salariés	75	24	51	25	19	6
250 salariés et plus	80	23	57	20	17	3
REMUNERATION BRUTE ANNUELLE						
Moins de 20,000 euros	77	23	54	23	19	4
De 20,000 à moins de 30,000 euros	82	26	56	18	14	4
De 30,000 à moins de 40,000 euros	78	23	55	22	18	4
40,000 euros et plus	80	32	48	20	20	-
REGION						
Région parisienne	76	20	56	24	19	5
Province						
Nord est	82	26	56	18	16	2
Nord ouest	79	23	56	21	16	5
Sud ouest	75	25	50	25	20	5
Sud est	81	30	51	19	15	4
CATEGORIE D'AGGLOMERATION						
Communes rurales	77	25	52	23	19	4
Agglomération de 2 à 20000 hab.	77	22	55	23	20	3
Agglomération de 20 à 100000 hab.	81	26	55	19	15	4
Agglomération de 100000 hab. et plus	81	28	53	19	15	4
Agglomération parisienne	78	21	57	22	17	5
FREQUENCE DE CONSULTATION DE SON BULLETIN DE SALAIRE						
Tous les mois ou presque	79	25	54	21	17	4
Environ un mois sur deux	89	23	66	11	8	3
Deux à trois fois par an	75	25	50	25	19	6
Une fois par an / jamais (*)	69	27	42	31	21	10
CONSTATATION D'ERREURS SUR SON BULLETIN DE SALAIRE						
Oui						
A plusieurs reprises	55	11	44	45	32	13
Une fois	71	15	56	29	27	2
Non						
	87	31	56	13	11	2

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs

La date de versement du salaire

Question : Votre employeur vous verse-t-il votre salaire à date fixe ?

	Ensemble (%)
TOTAL Oui	93
• Oui, vous recevez systématiquement votre salaire à la même date ..	66
• Oui, mais vous recevez parfois votre salaire en avance par rapport au mois précédent	12
• Oui, mais vous recevez parfois votre salaire en retard par rapport au mois précédent	15
• Non, jamais	7
TOTAL.....	100

La date de versement du salaire

	TOTAL Oui	Oui, vous recevez systématiquement votre salaire à la même date	Oui, mais vous recevez parfois votre salaire en avance par rapport au mois précédent	Oui, mais vous recevez parfois votre salaire en retard par rapport au mois précédent	Non, jamais
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
ENSEMBLE	93	66	12	15	7
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)					
Homme	94	69	11	14	6
Femme	91	64	12	15	9
AGE DE L'INTERVIEWE(E)					
18 à 34 ans	90	61	13	16	10
35 à 49 ans	93	67	13	13	7
50 ans et plus	95	71	8	16	5
PROFESSION DE L'INTERVIEWE(E)					
Profession libérale, cadre supérieur	92	72	11	9	8
Profession intermédiaire	94	70	9	15	6
Employé	92	64	13	15	8
Ouvrier	92	61	14	17	8
SECTEUR					
Industrie	92	65	13	14	8
Construction	91	62	7	22	9
Commerce, transport	93	64	13	16	7
Services	92	67	9	16	8
Administration	94	71	12	11	6
TAILLE					
Moins de 20 salariés	91	60	8	23	9
20 à 49 salariés	91	61	16	14	9
50 à 249 salariés	91	67	11	13	9
250 salariés et plus	94	70	12	12	6
REMUNERATION BRUTE ANNUELLE					
Moins de 20,000 euros	93	62	12	19	7
De 20,000 à moins de 30,000 euros	92	69	10	13	8
De 30,000 à moins de 40,000 euros	94	67	13	14	6
40,000 euros et plus	92	69	13	10	8
REGION					
Région parisienne	91	63	13	15	9
Province	93	68	11	14	7
Nord est	95	71	11	13	5
Nord ouest	93	70	9	14	7
Sud ouest	97	68	13	16	3
Sud est	90	61	13	16	10
CATEGORIE D'AGGLOMERATION					
Communes rurales	96	67	10	19	4
Agglomération de 2 à 20000 hab.	90	62	16	12	10
Agglomération de 20 à 100000 hab.	90	65	11	14	10
Agglomération de 100000 hab. et plus	94	70	10	14	6
Agglomération parisienne	91	64	12	15	9
FREQUENCE DE CONSULTATION DE SON BULLETIN DE SALAIRE					
Tous les mois ou presque	93	66	12	15	7
Environ un mois sur deux	92	67	14	11	8
Deux à trois fois par an	92	65	17	10	8
Une fois par an / jamais (*)	86	66	3	17	14
CONSTATATION D'ERREURS SUR SON BULLETIN DE SALAIRE					
Oui	90	55	11	24	10
A plusieurs reprises	88	55	10	23	12
Une fois	92	56	12	24	8
Non	94	72	12	10	6

(*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs